

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

Original : English

REUNION DU COMITE DE CONCERTATION PERMANENT 10 et 16 novembre 1993

Le comité de concertation permanent (CCP) s'est réuni les 10 et 16 novembre 1993 et a discuté les points suivants :

Réunions du Comité des finances et du Conseil en décembre 1993

Le Comité a pris note de la position de la Direction, à savoir qu'elle demandera l'application, le 1^{er} janvier 1994, de l'intégralité des indices calculés pour les traitements (4,53%), pour le budget global du personnel (4,58%), pour le budget du matériel (2,2%) et pour les pensions (4,6%). L'Association du personnel a confirmé qu'elle demande l'application intégrale de l'indice calculé pour les traitements ainsi que pour les pensions. Des discussions informelles entre la Direction et l'Association du personnel doivent se poursuivre pour préparer la prochaine réunion du CCP, le 8 décembre 1993.

Fermeture de fin d'année du Laboratoire pour 1993 et 1994

Conformément aux procédures existantes, la Direction doit fixer le nombre de membres du personnel qui devront travailler dans chaque division cette année pendant la fermeture de fin d'année du Laboratoire. Concernant la fermeture pour 1994, le Comité a convenu de recommander la période allant du 22 décembre 1994 au 3 janvier 1995 inclus.

Révision des Statut et Règlement du personnel

En attendant un examen du cadre formel des discussions, la Direction et l'Association du personnel ont convenu de poursuivre les discussions informelles sur les principales questions concernées, entre des membres du Groupe de travail interne de la Direction et des représentants de l'Association du personnel.

MEETING OF THE STANDING CONCERTATION COMMITTEE 10 & 16 NOVEMBER

At the meeting of the Standing Concertation Committee (SCC) on 10 and 16 November 1993, the following subjects were discussed :

Meetings of Finance Committee and Council in December 1993

The Committee took note of the position of the Management, which is to request the application, on 1 January 1994, of the full calculated indices for salaries (4.53%), for the overall personnel budget (4.58%), for the materials budget (2.2%) and for the pensions (4.6%). The Staff Association confirmed its request for the full application of the calculated index for salaries, as well as for pensions. Informal discussions between the Management and the Staff Association are to continue in preparation for the next meeting of the SCC on 8 December 1993.

End-of-year closure of the Laboratory for 1993 and for 1994

In accordance with existing procedures, the Management is to establish the number of staff in each Division required to work during the end-of-year closure of the Laboratory this year. Regarding the closure for 1994, the Committee agreed to recommend the period from 22 December 1994 to 3 January 1995 inclusive.

Revision of the Staff Rules and Regulations

Pending a review of the formal context of discussions, the Management and the Staff Association agreed to proceed with informal discussions on the main issues involved, between members of the Management's Internal Working Group and representatives of the Staff Association.

Révision de la circulaire administrative n° 12 sur l'allocation pour frais d'études

Cette circulaire administrative doit être révisée pour incorporer les ajustements s'appuyant sur les indices des prix à la consommation à Genève pour le logement et les repas.

Assurance maladie Rapport du Comité de surveillance

Le Comité a pris note d'un rapport du Comité de surveillance sur la résiliation du contrat de l'Organisation avec l'INTRAS, sur les primes d'assurance maladie pour 1994 et sur le suivi de deux propositions contenues dans le rapport du Groupe de travail sur l'assurance maladie au CERN:

- Contrat avec l'INTRAS : Le Comité de surveillance doit soumettre un rapport écrit sur les répercussions de la résiliation de ce contrat avec effet à compter de la fin de 1993.
- Primes pour 1994 : Le Comité a convenu de recommander un relèvement de l'actuel taux global de 9,72% à 9,85% du traitement de base; cette proposition doit être soumise au Comité des finances et au Conseil en décembre 1993.
- Suivi du rapport du Groupe de travail sur l'assurance maladie au CERN : La Direction s'est engagée à fournir lors d'une réunion ultérieure des informations sur une proposition, contenue dans ce rapport, d'étudier les conséquences du retrait d'un Etat membre. Le Comité a pris note de l'état d'avancement des discussions en cours relatives à la couverture de l'assurance maladie en cas de dissolution de l'Organisation; un rapport sur ce sujet doit être présenté au Comité du Conseil en 1994.

Projets de documents destinés au Comité des finances et au Conseil

Le Comité a recommandé l'approbation de cinq documents à soumettre au Comité des finances et au Conseil en décembre 1993 : Les plafonds de remboursement de l'allocation pour frais d'études pour 1993/94, les cotisations à la Caisse d'assurance maladie, l'indice de variation des coûts pour 1994 (sous réserve d'ajouter en annexe la description de la méthode en vigueur), la rémunération du personnel du CERN (sous réserve d'un certain nombre de modifications d'ordre rédactionnel) et l'allocation de subsistance variable.

Préparation du rapport MOAS destiné au Conseil en décembre 1993

Le Comité a examiné brièvement un projet de ce document reçu le jour de la réunion et a proposé quelques modifications mineures.

Revision of Administrative Circular no. 12 on the Education Grant

This Administrative Circular is to be revised to incorporate adjustments based on the Geneva consumer price indices for accommodation and meals.

Health Insurance Report by the Supervisory Board

The Committee took note of a report from the Supervisory Board on the cancellation of the Organization's contract with INTRAS, on health insurance premiums for 1994 and on the follow-up to two proposals contained in the report of the Working Group on health insurance at CERN :

- Contract with INTRAS : The Supervisory Board is to submit a written report on the repercussions of the cancellation of this contract with effect from end 1993.
- Premiums for 1994 : The Committee agreed to recommend an increase in the present overall rate from 9.72% to 9.85% of the basic salary; this proposal is to be submitted to Finance Committee and Council in December 1993.
- Follow-up of the report of the Working Group on Health Insurance at CERN : The Management undertook to provide information, at a subsequent meeting, on a proposal contained in this report, to study the consequences of withdrawal of a Member State. The Committee took note of the status of present discussions regarding health insurance coverage in the event of dissolution of the Organization; a report on this subject is to be presented to Committee of Council in 1994.

Draft Finance Committee/Council documents

The Committee recommended approval of five documents to be submitted to Finance Committee/Council in December 1993 : The reimbursement maxima of the Education Grant for 1993/94, Contributions to the Health Insurance Scheme, the Cost Variation Index for 1994 (subject to adding the existing method in Annex), Remuneration of CERN Staff (subject to a number of textual amendments) and Variable Subsistence Allowances.

Preparation of MOAS Report to Council in December 1993

The Committee briefly discussed a draft of this document received on the day of the meeting, and proposed some minor changes.

Statut juridique du document
"Règles révisées d'utilisation
des installations informatiques au CERN"

Ce document doit être révisé et soumis de nouveau au Comité, en tenant compte des commentaires de ce dernier.

Adaptation annuelle des
traitements/indice de variation des coûts
et concertation avec le personnel

Le temps disponible pour arriver à un accord sur ces documents ayant été insuffisant, le Comité a conclu que ces derniers ne devraient pas être envoyés aux délégués des Etats membres pour la session de décembre du Conseil. La question sera soumise au Directeur général pour décision.

Changements de filière de carrière

Le Comité a noté que le Directeur général a accepté 15 recommandations du Comité TEACC concernant l'avancement de la filière de carrière VI à la filière VII, laissant un cas en suspens, et 61 recommandations présentées par la Division du personnel concernant les filières de carrière I à VI (sur 71 propositions reçues des divisions). Il a été convenu que les secrétariats de division devraient tenir les listes des résultats concernant leurs divisions à la disposition des membres de leurs divisions respectives pour consultation.

Divers

- Groupe Protection des biens : L'Association du personnel a demandé quel rapport existera entre ce groupe et l'actuel Comité de surveillance du site, dans lequel siègent des représentants de l'Association. La Direction a pris note de la demande de l'Association du personnel d'être représentée dans le nouveau groupe et répondra à ses demandes à une réunion ultérieure.
- Assurance responsabilité civile : A la demande de l'Association du personnel, la Direction s'est engagée à faire une enquête sur la situation de l'assurance responsabilité civile pour les titulaires du CERN dans l'exercice de leurs fonctions.
 - Communiqué sur les réunions du CCP : Le Comité a convenu d'indiquer, dorénavant, laquelle des deux versions, anglaise et française, du communiqué publiées dans le Bulletin est l'original.
 - Sécurité routière au CERN : La Direction s'est engagée à répondre, lors d'une réunion ultérieure, à la demande de l'Association du personnel de participer au groupe s'occupant de sécurité routière et de fournir des informations sur la préparation d'un document, annoncée en novembre 1992, visant à rendre le personnel plus conscient de l'importance du respect de la sécurité routière sur le site du CERN.
 - Rapport du Service médical pour 1992 : L'Association du personnel a demandé qu'un rapport de situation soit présenté lors d'une réunion ultérieure.

Legal status of the document
"Revised rules for the use of
computing facilities at CERN"

This document is to be revised and re-submitted to the SCC, taking account of comments made by the Committee.

The annual salary adjustment/Cost variation index
and Concertation with the Staff

Since there had not been enough time to reach agreement on these documents, the Committee concluded that they should not be sent to Member States delegates for the December meeting of Council. The matter will be submitted for decision to the Director-General.

Career Path changes

The Committee noted that the Director General has accepted 15 recommendations from the TEACC concerning advancement from Career Path VI to VII, leaving one case still pending, and 61 recommendations made by Personnel Division concerning Career Paths I to VI (out of 71 proposals received from Divisions). It was agreed that Divisional Secretariats should have lists of the results for their Divisions available for consultation by members of their respective Divisions.

Other business

- Protection of property group : The Staff Association asked what would be the relation between this Group and the existing "Comité de surveillance du site" where the Association has representatives. The Management took note of the Staff Association's request to be represented in the new Group and will reply to their requests at a later meeting.
- Civil liability insurance : At the request of the Staff Association, the Management undertook to make an enquiry into the situation of civil liability insurance for CERN staff members in the exercise of their duties.
- SCC Communiqué : The Committee agreed to indicate, henceforth, which of the French or English texts, published in the Weekly Bulletin, is the original version.
- Road Safety at CERN : The Management undertook to reply, at a later meeting, to the Staff Association's request to participate in the Group dealing with road safety and to provide information on the preparation of a document, announced in November 1992, aimed at making staff more aware of the importance of respecting road safety on the CERN site.
- Report of the Medical Service for 1992 : the Staff Association requested a status report to be presented at a future meeting.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité est prévue pour le 8 décembre 1993.

Rectificatif du résumé de la réunion du Comité de concertation permanent des 13 et 20 octobre 1993

Veuillez noter que la version française du communiqué du CCP publiée dans le Bulletin hebdomadaire no 45/93, daté du 8 novembre 1993, a été corrigée de la façon suivante :

" Adaptation annuelle des traitements/indice de variation des coûts et concertation avec le personnel

Le Comité a pris note de la position de l' Association du personnel, telle qu'elle est indiquée dans la lettre adressée par elle au Directeur général le 6 octobre 1993. Les membres de la Direction ont souligné que les deux documents concernés ont été envoyés au Comité du Conseil pour information seulement, en réponse à la demande présentée par le Comité du Conseil en juin 1993, et que la concertation au CCP se poursuivra afin de présenter en décembre 1993 une version des documents approuvée par la Direction et l' Association du personnel."

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE No 1 (RÉV. 1) Octobre 1993 Circulaires

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE No 4 (RÉV. 3) Octobre 1993 Assurance chômage

Ces deux circulaires administratives ont été modifiées.
Des exemplaires sont disponibles aux Secrétariats de Division.

Division du Personnel
Tél. 4128

EXAMEN DU PERSONNEL ET DES POSTES 1993 CHANGEMENTS DE FILIÈRES DE CARRIÈRE

Les décisions concernant les changements de filières de carrière ont maintenant été prises pour le personnel des filières I à VI. Comme convenu au Comité de Concertation Permanent du 17 novembre 1993, la liste par division du personnel pour qui un changement de filière a été décidé cette année peut être consultée au secrétariat de la division concernée.

Division du Personnel
Tél. 4493

Next meeting

The next meeting of the Committee is scheduled to take place on 8 December 1993.

Corrigendum to the summary of the meeting of the Standing Concertation Committee held on 13 & 20 October 1993

Please note that the French version of the SCC communiqué published in Weekly Bulletin no. 45/93, dated 8 November 1993, has been corrected.

ADMINISTRATIVE CIRCULAR No 1 (REV. 1) October 1993 Circulars

ADMINISTRATIVE CIRCULAR No 4 (REV. 3) October 1993 Unemployment Insurance

These two administrative circulars have been revised.
Copies are available in the Divisional Secretariats.

Personnel Division
Tel. 4128

STAFF REVIEW 1993 CHANGES OF CAREER PATH

Decisions have now been made concerning changes of Career Path for staff in Career Paths I to VI. As agreed on the Standing Concertation Committee meeting of 17 November 1993, a divisional list of staff for whom a change of Career Path has been decided in the 1993 advancement exercise is available for consultation in each respective divisional secretariat.

Personnel Division
Tel. 4493